

Surveillance et Évaluation de l'état des eaux et des milieux aquatiques

Dossier de la rédaction de H2o
March 2018

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) lance, pour la deuxième année consécutive, un appel à manifestations d'intérêt à toute entité publique ou privée intéressée pour soumettre un projet d'action en matière de surveillance et d'évaluation de l'état des eaux et des milieux aquatiques. L'objectif est d'améliorer et de compléter le dispositif de surveillance et d'évaluation de la directive-cadre sur l'eau (DCE) pour l'ensemble des rivières, lacs, eaux littorales, eaux souterraines de la métropole et des départements d'Outremer. Ces projets doivent répondre à un besoin ou à un groupe de besoins identifiés dans le recueil "Développements en matière de surveillance et d'évaluation DCE de l'état des eaux et des milieux aquatiques" qui a été réalisé par l'Agence et le ministère en charge de l'environnement avec l'appui des bassins.

L'enveloppe globale consacrée à cet appel à manifestations d'intérêt est de un million d'euros TTC. Date de dépôt des dossiers de candidature : 17 juin 2018.

Dossier